

Karima Delli, Présidente de la Commission des Transports et du Tourisme
Caroline Roose, Députée européenne région PACA
Parlement européen
60 Rue Wiertz
B -1047 Bruxelles

À l'attention de Monsieur, Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué auprès
de la ministre de la transition écologique chargé des transports

Objet : Appel au sauvetage du « train des merveilles »

Le 18 novembre 2020, à Bruxelles

Monsieur le Ministre,

Depuis 1928, le train des merveilles qui va De Nice à Tende permet à des milliers d'usagers et de touristes de se déplacer dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En plus d'être un maillon de la mobilité essentiel à la vie quotidienne, il permet de mettre en valeur un patrimoine inestimable. Sur les 47 km de ligne en France en zone montagne qui se rejoignent à Breil-sur-Roya pour se prolonger en Italie, on peut découvrir des viaducs antiques qui enjambent canyons et tunnels creusés dans la montagne. Aujourd'hui, cette ligne unique en Europe est menacée de fermeture et c'est pour la défendre que nous nous adressons à vous.

En effet, la fin du train des merveilles serait une catastrophe pour la région et ses habitants. Cet axe franco-italien sert de lien privilégié entre les zones rurales et les villes, elle permet aux locaux comme aux touristes de se déplacer en profitant de la richesse culturelle et naturelle de la région. Chaque jour, ce sont des professeurs de l'arrière-pays et leurs élèves qui l'empruntent pour se rendre en classe. Malgré cela, le sous-investissement chronique a miné les infrastructures. Alors qu'en 1939, il fallait 2 h 30 pour aller de Turin à la Méditerranée, aujourd'hui avec la dégradation des installations, il en faut 4 h 40. Un scandale lorsque l'on sait la saturation du couloir routier de cette zone et la pollution qu'elle engendre.

En tant qu'eurodéputées nous souhaiterions insister sur la mission sacrée de l'État qui est engagé à maintenir une offre à même de répondre aux besoins de mobilité des Français. Il y a là une responsabilité de service public mais également des enjeux salariaux et écologiques à ne pas négliger. Nous savons que le train est 32 fois moins polluant que la voiture. Et la faible émission de CO2 de ce mode de transport en fait un allié décisif dans notre combat pour le climat. En réduire le recours à la veille de l'année européenne du train serait une erreur stratégique. D'autant plus que cette ligne s'est révélée vitale pour évacuer les sinistrés des récentes intempéries du Sud de la France alors que les routes avaient été rendues impraticables par les inondations.

La crise sanitaire que nous traversons ne peut en aucun cas devenir une excuse à la marginalisation de pan entier de nos territoires et à l'abandon d'un patrimoine unique en Europe. À ce titre, nous aimerions rappeler la promesse du Président de la République,

Emmanuel Macron, qui au mois de juillet dernier, voulait faire du ferroviaire une priorité de la relance et de la mobilité verte.

Cette ligne est un joyau de notre patrimoine en plus d'être un maillon essentiel à notre cohésion territoriale : sauvons-la !

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, nos salutations les plus distinguées.

Karima Delli



Caroline Roose

